

Merlevenez



○ Le mot du maire	3
○ Vie municipale	
+ Conseil du 7 mars 2022	4
+ Conseil du 11 avril 2022	6
+ Conseil du 13 juin 2022	7
+ Conseil du 22 août 2022	8
+ Le mot de l'opposition	6
○ État civil	11
○ Vie pratique	
+ Les coups de coeur de la bibliothèque	12
+ ALSH	14
+ Opération Argent de Poche	15
+ Maison des jeunes	16
+ Conseil municipal des enfants	17
+ Marché nocturne Merleve'Noz 2022	17
+ Cinéma en plein air	18
+ La commune se teinte de rose pour un Octobre solidaire	18
+ Défibrillateurs	19
+ Recensement citoyen	19
+ Bien circuler à vélo	20
+ Exposition de peinture	21
+ MARPA	21
+ Service accompagnement	22
+ Reprise du Repair Café à Merlevenez	23
+ Permanence de l'architecte des Bâtiments de France	23
○ Vie économique	
+ Sors tes couverts	24
+ Dire ouïe	24
+ ImmOcéan Atlantique	24
○ Vie des écoles	
+ École Notre Dame de Joie	25
+ APEL de l'École Notre Dame de Joie	28
+ École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues"	29
+ École Élémentaire Publique "Les Mésanges Bleues"	30
+ Amicale Laïque de Merlevenez	32
○ Vie associative	
+ Comité des Fêtes	33
+ L'étoile sportive de Merlevenez	34
+ Objectif Musical	34
+ Retro-Gaming Connexion Breizh	35
+ Foyer Culturel Des Jeunes	36
+ L'Union Nationale des Combattants, Commémoration du 8 mai 2022	37
+ Le 29 juillet 2022 Eugène LE VISAGE a soufflé ses 100 bougies	38
+ DAMB de ZANSAL	38
○ Histoire(s) et patrimoine	
+ Les mémoires d'Eugénie (suite)	39

MAIRIE

- Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55
- E-Mail : secretariat@merlevenez.com
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15
 - Mercredi / Samedi : 8h30 - 12h00

PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes** sur rendez-vous au 02 97 65 75 08
- **L'assistante sociale** : M^{me} Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au 02 97 69 54 49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **HORAIRES :**
Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la situation sanitaire :
 - Mercredi : 10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00
 - Vendredi : 16h30 à 18h30
 - Samedi : 10h30 à 12h00

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie. Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur
<https://merlevenez-pom.c3rb.org/>
 02 97 02 18 32 / merlevenez.multimedia@wanadoo.fr

CENTRE MULTIMÉDIA

- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02 97 65 76 56

DÉCHETTERIE

- Tél. 02 97 65 61 13
 - Heures d'ouverture :
 - Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
 - Samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15
 - Le site est fermé les jeudis, dimanches et jours fériés.
- La plateforme déchets verts est en travaux et interdite d'accès.

ACCUEIL AU PRESBYTERE

- Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
 8 rue du Presbytère – Merlevenez
- Tél. : 02 97 65 75 15
 - Heures d'ouverture :
 - du lundi au samedi : 10h à 11h30

DÉPÔT LÉGAL : 4^{ème} TRIMESTRE 2022

TIRAGE : 1450 exemplaires sur papier PEFC (gestion durable des forêts)

RÉDACTION : Mairie de Merlevenez

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno LE BOSSER

CONCEPTION - IMPRESSION :

HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevenésiennes,
Chers Merlevenéziens,

Le soleil a brillé tout l'été faisant le bonheur des vacanciers, des touristes qui sont revenus dans notre belle région de Bretagne.

Ce beau temps a hélas entraîné les pires incendies jamais connus en France, en Bretagne où Merlin a désenchanté de voir sa forêt ravagée par le feu. Je veux ici remercier très sincèrement les

différents corps de sapeurs-pompiers de Bretagne, de France et même bien au-delà qui ont réalisé de véritables prouesses pour éteindre tous ces feux et limiter une destruction totale de notre belle nature.

Ces températures caniculaires vont s'installer durablement, voire s'intensifier au fil des années. Le réchauffement climatique n'est pas un épiphénomène mais devient une réalité durable. Nous devons adapter notre comportement pour ne pas accélérer ce mouvement. Quelques gestes individuels du quotidien semblent futiles, sans conséquence mais pris collectivement, ils apportent une réponse importante et significative. Notre planète Terre nous apporte tant, préservons ce trésor.

● **Nos forêts brûlent à l'Ouest et des atrocités se poursuivent à l'Est.** La guerre se poursuit en Ukraine, ravageant des villes, des villages. Les conséquences de ce conflit sont multiples, pénurie de matière, flambée des prix, remontée des taux d'intérêt. Espérons que ce conflit ne s'éternise pas permettant de retrouver rapidement une situation normale.

● **Septembre, le mois de la rentrée, nos enfants ont repris le chemin de l'école avec un large sourire qui se voit à nouveau.** Le masque est tombé, il faut cependant garder de bonnes habitudes et conserver des gestes simples et ô combien efficaces. Se laver les mains régulièrement, tousser dans son coude, etc. Une initiative nouvelle prend place cette année dans nos classes, des cours de musique seront donnés. Je souhaite une bonne rentrée aux élèves, à leur famille et aux enseignants. Un moment important pour nos jeunes écoliers, les élections partielles du Conseil Municipal des Enfants se tiendront courant novembre, dans la salle du conseil, en Mairie. Les idées restent toujours riches avec notamment, un projet de parcours poétique.

● **Le sommeil de la crise sanitaire nous a permis enfin d'organiser quelques manifestations indispensables pour notre bien-être et notre équilibre :** fêtes locales, cinéma en plein air, marché semi-nocturne... Ces animations ont été une pleine réussite. Je tiens à remercier très chaleureusement les conseillers (ères) municipaux (ales) qui ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place ces manifestations. Le beau temps a été de la partie tous les vendredis du marché semi-nocturne, la musique en place, les visiteurs ont pu danser et discourir dans une excellente ambiance. Je ne doute pas un instant de la reconduction de ces événements pour 2023. Merci au Comité des Fêtes, aux bénévoles, aux associations qui sont venus donner main forte à l'occasion de ces manifestations.

● **Les pratiques sportives, culturelles reprennent.** La journée du forum des associations reste le lieu et le moment où nous pouvons échanger avec les dirigeants et les bénévoles des associations. Vous êtes venus nombreux à cette journée. Le tissu associatif et culturel montre le dynamisme d'une commune et sa volonté de créer du lien entre les générations. La municipalité a à cœur, encore cette année, d'aider les familles ayant des enfants qui s'inscrivent dans les associations culturelles et sportives de Merlevenez. Une participation financière de 20€ est accordée à tous les jeunes âgés de 6 à 18 ans qui s'inscrivent dans une association sportive ou culturelle de Merlevenez. Il suffit pour cela de passer à l'accueil de la Mairie.

● **La commune de Merlevenez a lancé deux projets ambitieux :** la réhabilitation de la salle Xavier Grall et la rénovation du bâtiment de l'ancienne poste. Les commissions Urbanisme, Travaux et Finances étudient avec minutie ces deux investissements. L'extension du cimetière touche à sa fin. Un travail de grande qualité a été réalisé.

● **J'ai eu l'occasion d'échanger avec de nombreux touristes cet été.** Ils me disent découvrir un village calme où il fait bon vivre. Nous pouvons toujours faire mieux, continuons à œuvrer pour que Merlevenez réponde aux attentes de ses administrés et accueillent avec enthousiasme et fierté ces vacanciers.

Kenavo

Le Maire, Bruno LE BOSSER



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

du 7 mars 2022

○ PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, M. TIBULLE Lionel, M. LE BLIMEAU Didier, Mme LE FUR Sandrine, Mme LE MOING Sandrine, M. JAFFRÉ Claude, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme LE HUEC Christelle, Mme HUFFENUS Sandrine, M. LE CALVE Ludovic, Mme LE ROUX Nolwenn, M. LE FLOCH Ludwig, M. CONGUISTI Yvan, M. BIGOT Pierre et Mme MEZERETTE Elodie

○ **ABSENTS EXCUSÉS :** Mme GUILLEMOTO Karine (pouvoir à Karine DENONFOUX), Mme DENONFOUX Karine

Secrétaires de séance : Sandrine HUFFENUS et Dominique MORANTIN

○ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements financiers qui se sont produits au cours de l'année 2021

● **Fonctionnement :**

- Dépenses 2 204 739,66 €
- Recettes 2 881 762,03 €

● **Investissement :**

- Dépenses 803 101,77 €
- Recettes 1 126 487,52 €

● **Total :**

- Dépenses 3 007 841,43 €
- Recettes 4 008 249,55 €



○ ETAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

● **Indemnités de la Commune :**

Bruno Le Bosser Maire	20 380,44 €
Martine PARE 1 ^{ère} adjointe	8 704,44 €
Jean-Luc Le Leuch 2 ^{ème} adjoint	8 704,44 €
Sylviane Kerzerho 3 ^{ème} adjointe	8 704,44 €
Lionel Tibulle 4 ^{ème} adjoint	8 704,44 €
Sandrine Le Moing 5 ^{ème} adjointe	8 704,44 €
Didier Le Blimeau 6 ^{ème} adjoint	8 704,44 €
Claude Jaffré Conseiller délégué	2 100,24 €
Sandrine Le Fur conseillère déléguée	2 100,24 €
Yves Gautier conseiller délégué	2 100,24 €

● **Indemnités de la Communauté de Communes BBO :**

Martine PARE Vice-Présidente	7 221,48 €
------------------------------	------------

● **Indemnités du Syndicat départemental de l'eau :**

Eau du Morbihan	
Martine PARE Vice-Présidente	7 000,92 €

○ TARIF POUR ÉLAGAGE LE LONG DES VOIES COMMUNALES

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres implantés à moins de deux mètres du domaine public.

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants.

Face au manquement d'entretien de leurs arbres et dans un souci de sécurité, la municipalité a sollicité une entreprise pour qu'une opération d'élagage soit réalisée afin de préserver l'intérêt de la circulation, la sécurité de tous et la conservation du domaine routier.

Comme indiqué ci-dessus, ces travaux incombent à chaque propriétaire ou exploitant et ne doivent pas de ce fait être réglés par les deniers publics de la commune. Il est donc proposé à l'assemblée de définir le montant d'une participation financière de 4 € par mètre linéaire, qui sera due par chaque propriétaire concerné.



○ TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STEU)

A ce jour, les travaux sont terminés et la mairie a reçu, pour solder cette opération, le décompte général définitif pour un montant de 1 819 203.78 € HT, incluant 51 648.74 € HT de révisions des prix.

Le montant des travaux de la construction de la STEU s'élève à 1 819 203,78 € HT et le montant total de cette réalisation (inclus les différents honoraires de maîtrise d'œuvre, SPS, réalisation des essais de garantie et assurance...) à 1 982 229.89 € HT soit 2 378 675.87 € TTC.

Le montant des subventions octroyées par les différents partenaires financiers pour la réalisation de cet équipement représente 1 432 945 € (soit 72,29 % du montant HT) à lequel il faut rajouter la participation de la commune de Sainte-Hélène.

Le montant de cette participation dû par la commune de Sainte-Hélène était défini à hauteur de 152 073.60 € mais compte tenu de l'actualisation du montant total de la réalisation de la STEU, il est proposé à l'assemblée de réviser le montant de cette participation à 180 485.08 €, suivant le bilan.



○ MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE 2023-2026 – GROUPEMENT DE COMMANDES

Les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène souhaitent la création d'un groupement de commande publique pour la passation d'un marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide destinés :

- Aux restaurants scolaires pour les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène,
- Aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang et Plouhinec
- À la structure de Multi-accueil pour la commune de Kervignac.

Le marché sera passé pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, renouvelable annuellement jusqu'au 31/12/2026.

○ MARCHÉ DE TRAVAUX POUR ENTRETIEN DE VOIRIE COMMUNALE 2023-2026 - GROUPEMENT DE COMMANDES

Les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène ont signé un marché de travaux pour l'entretien de leurs voiries dont le terme est fixé au 31 décembre 2022 et souhaitent la création d'un groupement de commande publique pour le renouvellement d'un nouveau marché d'entretien de voirie communale.

○ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION RIPAME AVEC LA COMMUNE DE KERVIGNAC 2022-2024

Depuis 2006, les communes de Plouhinec, Kervignac, Merlevenez, Nostang et Sainte-Hélène se sont associées pour créer un Relais Intercommunal Parents – Assistant(es) Maternel(les) - Enfants (RIPAME) comportant deux unités, gérées par la commune de Kervignac.

Cette dernière supporte directement les frais de gestion de l'ensemble, puis réparti, selon une convention triennale, le montant global entre les communes adhérentes au dispositif suivant une clé de répartition intégrant le nombre d'assistantes maternelles de la commune, sa population INSEE et le nombre d'enfants de moins de 6 ans.

La convention doit être renouvelée avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2022.

○ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION MULTI-ACCUEIL AVEC LA COMMUNE DE KERVIGNAC

La convention « Multi-accueil » signée avec la mairie de Kervignac est arrivée à échéance le 31 décembre 2018, mais afin de pouvoir répondre aux besoins de certaines familles en permettant l'accueil d'enfants de notre commune, il est souhaitable de renouveler cette convention pour une durée de trois ans (2022-2024).

Cette convention définit les modalités du partenariat entre les deux communes, fixe le nombre de place à UNE (soit 55 heures par semaine).



CONSEIL MUNICIPAL

du 11 avril 2022

○ PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, TIBULLE Lionel, M. LE BLIMEAU Didier, Mme LE FUR Sandrine, M. JAFFRÉ Claude, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme HUFFENUS Sandrine, LE CALVE Ludovic, Mme LE ROUX Nolwenn, M. LE FLOCH Ludwig, M. CONGUISTI Yvan, Mme DENONFOUX Karine, M. BIGOT Pierre et Mme MEZERETTE Elodie.

○ ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Sandrine LE MOING (pouvoir à Sylviane KERZERHO)
Karine GUILLEMOTO (pouvoir à Yvan CONGUISTI)
Christelle LE HUEC

Secrétaires de séance : Sandrine HUFFENUS et Dominique MORANTIN

Une minute de silence est observée en hommage à Marie-Paule GOUZERH.

○ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

L'excédent de fonctionnement cumulé constaté au compte administratif 2021 de 1 412 929,03 € est affecté au budget prévisionnel 2022 comme suit :

- au compte de la section d'investissement : 700 000,00 €
- au compte de la section de fonctionnement : 712 929,03 €.

○ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

L'augmentation des coûts des fournitures et des services sont tels qu'une augmentation de la taxe foncière de 5% est prévue (un élu contre et une abstention).

○ CESSIONS DE TERRAINS

Le transfert d'une parcelle de la commune (25 m²) a été acté au profit de M. Chapalain à Kervenant au prix de 37,5 €.

Acquisition par la commune, à titre gratuit, de foncier appartenant à Mmes Parrot et Le Goff, « rue Beaufrère » (815m²). De même, acquisition par la commune de foncier « rue du Presbytère et rue de la Madeleine » appartenant aux conjoints Méchard (69m², 24 m² et 160 m²). M. Le Blimeau et Mme Paré sont autorisés à signer les actes au nom de la commune.

○ DON POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE EN UKRAINE

Le secours populaire sollicite une subvention exceptionnelle « solidarité Ukraine » qui sera reversée immédiatement à Four-Leaf et à PKPS (partenaires sur place aux frontières de la Pologne et de la Moldavie. La subvention attribuée est de 1000 €.

○ ATTRIBUTION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE JOIE

Un acompte de 25 341,41 € sur la participation aux frais de fonctionnement 2022 sera versé.

○ CONVENTION INTERCOMMUNALE « PETITE ENFANCE » 2022-2024

En 2021, une convention globale territoriale entre la Caisse d'allocations familiales, la CCBBO et les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Sainte-Hélène et Plouhinec a été signée. Un diagnostic a permis d'identifier des enjeux et définir un plan d'actions sur une période de deux ans. Ce plan d'actions est articulé autour de quatre axes : la petite enfance, l'enfance jeunesse, la précarité sociale et le grand âge.

Dans le cadre de la Petite enfance, de nouvelles actions intercommunales ont été identifiées :

- la création d'une coordination Petite enfance
- l'extension du LAEP
- le développement du RIPAME, devenant RPE (Relais de la Petite enfance)

Développées en intercommunalité, ces actions nouvelles seront administrativement portées par la commune de Kervignac. Elles bénéficieront du soutien financier de la Caisse d'allocations familiales par la voie du contrat Enfance- Jeunesse de Kervignac jusqu'en 2022 puis par une convention d'objectifs et de financements.

○ MODIFICATION DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Une commissaire enquêtrice a été désignée pour réaliser l'enquête publique. Elle émet un avis favorable au projet de modification des périmètres de protection aux abords des monuments historiques suivants :

- L'Église Notre Dame de Joie,
- La Fontaine de Kergonet

Les modifications des périmètres de protection des abords des monuments historiques sont acceptées (une abstention).



CONSEIL MUNICIPAL

du 13 juin 2022

○ PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, M. TIBULLE Lionel, Mme LE MOING Sandrine, M. LE BLIMEAU Didier, Mme LE FUR Sandrine, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme HUFFENUS Sandrine, M. LE CALVE Ludovic, Mme LE ROUX Nolwenn, M. LE FLOCH Ludwig, Mme DENONFOUX Karine, M. BIGOT Pierre, Mme GUILLEMOTO Karine et Mme MEZERETTE Elodie.

○ ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. JAFFRÉ Claude (pouvoir à Ludovic LE CALVÉ)
Mme LE HUEC Christelle (pouvoir à Sandrine LE MOING)
M. CONGUISTI Yvan

Secrétaires de séance : Sandrine HUFFENUS et Dominique MORANTIN

○ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE OBJECTIF MUSICAL ET LE COMITÉ DES FÊTES

● 1 - Objectif musical

Suite à une baisse importante de leurs effectifs après ces 2 années chaotiques, les membres de l'association ont décidé de créer un site internet pour redynamiser la chorale et l'école de musique. Compte tenu du coût important (compris entre 1000 € et 1500 €), ils ont sollicité une subvention exceptionnelle pour les aider à créer ce site.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 €, à « Objectif Musical » pour aider l'association à créer son site web.

● 2 - Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes apporte son soutien à la réalisation du marché nocturne saisonnier communal et règle directement le montant des prestations des groupes musicaux ou autres intervenants.

Le coût de la prestation par groupe est en moyenne de 400 € et compte tenu de l'intervention de six groupes, le conseil municipal attribue au comité des fêtes une subvention exceptionnelle de 2 400 € pour couvrir ces frais.

○ PROJET « MUSIQUE À L'ÉCOLE »

L'école de musique associative « Sonam » propose d'assurer un enseignement musical, dans nos deux écoles (soit 14 classes),

par le biais d'un professionnel, à raison de dix séances par année scolaire et par classe.

Ce projet est porté par des valeurs partagées par les partenaires :

- l'accès à la culture pour tous,
- l'intérêt de la musique pour le développement de l'enfant,
- la mutualisation, qui permet à un réseau de communes de structurer une offre culturelle de qualité, de proximité et professionnalisée.

Le coût de cette prestation s'élève à 3 630,90 € par an et pour 14 classes, suivant un engagement de la collectivité pour une durée de deux ans, conformément à la convention jointe à la délibération.

Le conseil municipal approuve ce projet, dans les conditions définies ci-dessus.

○ RENFORT GENDARMERIE 2022, PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR HÉBERGEMENT

Les 12 communes qui relèvent des brigades d'Étel et de Port-Louis, participent aux frais d'hébergement pour faire face aux renforts des effectifs pendant la période estivale, en matière de prévention et de répression de la délinquance sur le territoire. La participation pour Merlevenez est estimée à 3 265,32 € pour l'année 2022.

○ ATTRIBUTION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE JOIE, AU TITRE DU CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2022

Le conseil municipal, décide d'octroyer une aide financière à l'École Notre Dame de Joie, pour l'année scolaire 2021/2022 de 101 011,65 € (suivant les effectifs et enfants présents à la rentrée scolaire). A ce montant de 101 011,65 € sera déduit l'acompte de 25 341,41 € attribué par délibération du 11 avril dernier.

○ MISE À DISPOSITION DU MINI-BUS

La commune de Merlevenez, disposant d'un minibus, a été sollicitée par des communes voisines afin de savoir si nous pouvions leur mettre à disposition cet équipement. Une proposition est faite pour une location à hauteur de 50 €.

Le conseil municipal accepte la proposition, sous réserve de la signature d'une convention définissant les obligations de chacune des parties.



TARIFS DE PRESTATIONS POUR COMPTE DE TIERS

La tarification des « prestations pour compte de tiers » correspond à des travaux réalisés sur le domaine public, à la demande des tiers (après avis de la commission des travaux) et exécutés par des entreprises prestataires ou par les fournisseurs réseaux ou par les employés communaux (lors de petits travaux), les tarifs appliqués seront décrits sur le devis de l'entreprise ou le devis émis par la commune.

Ces travaux pour compte de tiers peuvent concerner :

- Des travaux de réfection de voirie,
- Des interventions annexes à la voirie (ex. fourniture, pose et dépose de bordures, de dalles, de caniveau...)
- Du mobilier urbain (fourniture et pose de potelet ou barrières, dépose et/ou déplacement d'un mobilier urbain ...)
- Remise en état de la signalisation (verticale ou horizontale)
- Etc...

Les travaux ne pourront être réalisés qu'après signature du ou des devis par le demandeur.

RESSOURCES HUMAINES : MISE EN PLACE D'ASTREINTES ET RÉMUNÉRATION

Le conseil municipal décide :

- **d'organiser** des astreintes et les modalités de compensation pour les agents du service technique tous les week-ends et certains jours fériés, jours de repos et/ou nuit en fonction des nécessités telles que définies dans le compte-rendu du conseil municipal.

- **de prévoir** la dépense correspondante au budget communal.

Un planning prévisionnel sera communiqué aux agents. Afin que la continuité soit assurée, des binômes pourront être constitués afin qu'en cas d'absence de l'agent prévu au planning, l'astreinte soit assurée dans de bonnes conditions.

RECOURS À UN EMPRUNT DE 2 000 000 €

Par délibération du 28 janvier 2022, le conseil municipal a validé les projets d'investissement concernant les travaux de la salle Xavier Grall (réaménagement et mise aux normes), du restaurant scolaire (réaménagement et extension) et de l'acquisition de foncier pour l'atelier des services techniques.

Compte tenu de l'importance de ces travaux et afin de pouvoir les financer, la commune doit recourir à un emprunt de 2 000 000 €. Quatre établissements financiers ont été consultés et au vu de la situation économique actuelle, il est proposé de retenir la proposition émise par le Crédit Agricole, seule banque à nous présenter un financement avec un taux fixe.

ACQUISITION DE FONCIER – PARCELLE ZN 72 (13 RUE DU PONT LOROIS)

A la demande des Consorts PLENIERE, la commune de Merlevenez acquiert la parcelle permettant un alignement cohérent du domaine public.



INFORMATIONS DIVERSES :

● **L'outil en mains** : à l'initiative de la Communauté de Communes BBO
Nécessité de trouver des bénévoles acceptant de transmettre leur savoir et de former des jeunes à des métiers.
Les formations auront lieu dans les locaux de « l'ACTE »

● **Lotissement privé Park Hent**

La commercialisation de ce lotissement va débuter en juillet 2022 mais déjà 70 dossiers sont déposés. Les 1^{ères} constructions devraient donc démarrer aux alentours du 1^{er} trimestre 2023.

CONSEIL MUNICIPAL

du 22 août 2022

PRÉSENTS :

M. LE BOSSER Bruno, Mme PARE Martine, M. LE LEUCH Jean-Luc, Mme KERZERHO Sylviane, M. TIBULLE Lionel, Mme LE MOING Sandrine, M. LE BLIMEAU Didier, Mme LE FUR Sandrine, Mme TOSTENE Carole, M. GAUTIER Yves, Mme MORANTIN Dominique, M. LE CORRE Renaud, Mme HUFFENUS Sandrine, M. LE CALVE Ludovic, Mme LE HUEC Christelle, Mme LE ROUX Nolwenn, M. CONQUISTI Yvan, M. BIGOT Pierre et Mme MEZERETTE Elodie.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. JAFFRÉ Claude (pouvoir à Ludovic LE CALVÉ)
Mme DENONFOUX Karine (pouvoir à Yvan CONQUISTI)

ABSENTS :

Mme GUILLEMOTO Karine et M. LE FLOCH Ludwig

Secrétaires de séance : Sandrine HUFFENUS et Dominique MORANTIN

TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE À 1 €

Martine PARÉ, adjointe aux affaires périscolaires, rappelle que le gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1 € dans le cadre du plan pauvreté. Avec la mise en place de la « cantine à 1 € », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.



Une subvention de 3 € est allouée par l'Etat aux collectivités pour chaque repas facturé à 1 € ou moins aux familles d'enfants de classe maternelle ou élémentaire de Merlevenez.

Trois tranches :

Quotient Familial	Tarifs
De 0 € à 1 000€	1 €
De 1 001 € à 1 300 €	3.85 €
+ de 1 300 €	4 €

Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au service périscolaire de la commune.

○ TARIFS « ASSAINISSEMENT COLLECTIFS » 2023

Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe « Assainissement Collectif » de la commune de Merlevenez, il est nécessaire de revoir les tarifs au 1^{er} janvier 2023 et de fixer ces tarifs comme suit :

- Frais de gestion 1.2001 € ttc/m³ (soit une augmentation de 3%)
- Raccordement de bâtiment au réseau : 2450 €

○ ÉCOLES (PUBLIQUE-PRIVÉE) – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « INFLATION » - ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Compte tenu du taux de l'inflation et de la très forte hausse du coût des fournitures scolaires, il serait souhaitable d'attribuer une subvention exceptionnelle aux écoles de la commune. Montant de la subvention proposée :

- Forfait par classe : 12.00 € / classe
- Primaire / élève : 6,50 € / enfant
- Maternelle / élève : 9,60 € / enfant
- Arbre de Noël : 1,60 € / enfant

○ PROTOCOLE TRANSACTIONNEL « EUROVIA »

Les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte Hélène ont attribué, dans le cadre d'un groupement de commande, un marché à bons de commande pour les travaux de voirie, des années de 2019 à 2022.

Le titulaire du marché, la société Eurovia, a adressé un courrier aux 5 communes leur faisant part de l'impact de la hausse des prix des matières premières sur l'exécution des marchés et sollicitant le réexamen des conditions économiques fixées par cet accord.

Pour la commune de Merlevenez, ce surcoût correspond à une augmentation de 6.035 €.

○ TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT 4 RUE DE LA MAIRIE

Une première consultation des entreprises pour les travaux vient de s'achever.

Au vu de ces études, il apparaît que l'enveloppe estimative des travaux est de l'ordre de 320.700 € HT.

Compte tenu de ces éléments et conformément à l'acte d'engagement signé avec les maîtres d'œuvre Lorand et Guillou, il est nécessaire d'actualiser leur rémunération provisoire en rémunération définitive pour un montant de 61.947.40 € TTC.

○ MODIFICATION DES STATUTS DE BLAVET BELLEVUE OCÉAN (BBO) COMMUNAUTÉ

Les compétences de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan évoluent. D'abord, la CCBBO sera désormais appelée Blavet Bellevue Océan Communauté. Ensuite, la BBO aura davantage de compétences concernant l'accueil des gens du voyage. Enfin, les compétences évolueront également en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement.

○ DROIT DE PRÉEMPTION PAR SUBSTITUTION AU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Les dispositions du Plan Local d'Urbanisme prévoient que dans les parcelles classées en secteur Espaces Naturels Sensibles sont interdits, entre autres :

- toute construction, à usage d'habitation ou non.
- le camping et le caravanage .
- le stationnement de caravanes pour une durée supérieure à 3 mois sur une même unité foncière, sauf dans les bâtiments et remises où est implantée la construction constituant la résidence de l'utilisateur.

Le Maire est autorisé, au nom de la Commune, à faire usage de son droit de préemption par substitution au département du Morbihan.

○ PRIME DE FIN D'ANNÉE

Compte tenu du taux de l'inflation s'élevant fin juillet 2022 à plus de 6% depuis le 1^{er} janvier 2022, il est proposé de revaloriser le montant de cette prime de 3.75% pour l'année 2022, soit :

- Agents à temps complet : 726 € (rappel en 2021 : 700 €)
- Agents à temps non complet : au prorata du temps de travail

Cette prime est versée au mois de novembre (ou au départ de l'agent) à tout employé communal, sous condition d'au moins 6 mois de présence effective.



○ CONVENTION AVANT RÉTROCESSION DES VOIES ET RÉSEAUX DES LOTISSEMENTS « PARK HENT » ET « L'ÎLOT VERT »

Bruno LE BOSSER rappelle que pour répondre aux besoins exprimés sur le territoire de la commune, une opération immobilière de 51 lots à construire située rue du Pont Glaz, a été initiée par la société AF Ouest.

Le projet nommé lotissement « Park Hent » se composera de 51 lots à construire et sera réalisé conformément à un plan de masse établi par Géo Bretagne Sud en date du 13 décembre 2021.

Lancement d'une procédure de rétrocession, à titre gratuit, des voies, réseaux et espaces communs sauf les espaces verts du lotissement.

Même procédure pour une opération immobilière de 8 lots à construire situés 16 rue de la Madeleine, « L'Îlot Vert ».

○ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL.

Le Maire rappelle qu'est considéré en déplacement, l'agent qui se déplace, pour les besoins du service, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale.

Afin de pouvoir rembourser les différents frais engagés par un agent, lors d'un déplacement lié à son activité professionnelle, il est nécessaire de préciser les principes de remboursement.

- retenir le principe d'un remboursement des frais de transport sur la base d'une indemnité kilométrique forfaitaire dans les conditions réglementaires.
- retenir le principe d'un remboursement forfaitaire des frais d'hébergement dans les conditions réglementaires sur présentation des justificatifs afférents
- retenir le principe d'un remboursement aux frais réels des frais de repas effectivement engagés par l'agent, sur production des justificatifs de paiement, dans la limite du plafond de 17,50 € par repas au maximum
- ne pas verser d'indemnité de repas ou d'hébergement lorsque l'agent est nourri ou logé gratuitement.

○ CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI – TABLEAU DES EFFECTIFS

À la suite des avancements de grades et aux mouvements de personnel (pour mutation) et afin de pourvoir à la vacance du poste du service « Comptabilité », il est nécessaire de créer, supprimer les emplois suivants et arrêter le tableau des effectifs ci-dessous :

Création :

- D'un emploi de Rédacteur (à temps complet), au 1^{er} septembre 2022
- D'un emploi d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, au 13 novembre 2022

Suppression :

- D'un emploi Adjoint technique au 13 novembre 2022
- De Rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} septembre 2022

○ PROJET BAFA TERRITORIAL POUR LUTTER CONTRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT – CONVENTION INTERCOMMUNALE 2022-2024

Dans une logique de coopération intercommunale, les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène ont décidé de s'associer afin de proposer un BAFA territorial sur le territoire BBO Communauté. Plouhinec est la commune-support pour ce projet.

La formation sera entièrement financée par les communes pour leurs agents communaux, et une tarification à hauteur de 200 € sera demandée aux autres stagiaires.



INFORMATIONS DIVERSES :

- Projet d'acquisition et installation d'une vidéo-surveillance pour la banque d'accueil de l'agence postale afin de sécuriser l'agent présent le samedi matin. Le coût de cet investissement est de l'ordre de 2.000 € HT.
- Bruno LE BOSSER informe l'assemblée, des différents mouvements de mobilité du personnel administratif, avec :
 - L'arrivée de Carole CARO, au 1^{er} septembre 2022, sur le poste Finances-Comptabilité
 - L'arrivée de Stéfan DI CICCO, au 1^{er} octobre 2022, sur le poste Ressources Humaines
 - Le départ de Sonia SEVRETTE, au 1^{er} octobre 2022.
 - Le repas Elus-Personnels aura lieu le vendredi 7 octobre 2022 à 19 heures à la salle Xavier Grall.



QUESTIONS DIVERSES :

- Des remarques sont faites concernant les incivilités au City Stade.
- Demande d'extinction du panneau numérique la nuit.
- Disposer d'un distributeur de sachets pour déjections canines au niveau de Lochin.
- Souhait d'installer des bancs dans le cimetière et de proposer des arrosoirs.

○ LE MOT DE L'OPPOSITION : Néant

Naissances

MAI

04	MORÉAC Noah	30 Ter rue de Port Louis
13	POËDRAS Elouenn	41, lieu-dit Kervenant
13	LEFEBVRE Delphine	24, rue des Lauriers

JUIN

13	LE ROUX Lili	4 résidence de Kergornet
----	--------------	--------------------------

JUILLET

26	DE LA MOTTE DE BROONS DE VAUVERT Léna	36, rue du Pont Lorois
----	---------------------------------------	------------------------

La rubrique « Etat civil » est constituée des éléments officiels des registres. C'est pourquoi :

- si une personne n'est pas domiciliée officiellement dans la commune, le décès n'est pas communiqué.
- le décès est communiqué s'il a lieu dans la commune, même si la personne n'y est pas domiciliée.

AOÛT

12	GERNIER Romy	3, rue du Docteur Laënnec
19	CAVIL Emma	14 Le Rebelo

SEPTEMBRE

19	LE CALVÉ Léo	18, Mané Izan
----	--------------	---------------

Mariage

JUIN

04	COURIAUD Cyrille	18, Kervenant
	PORTANGUEN Virginie	

JUILLET

02	JUCHEREAU Gautier	
	LE CALVÉ Nathalie	
	112, Avenue de la Faisanderie (dept: YVELINES)	

AOÛT

06	HERMIER Franck	43, rue d'Hennebont
	GIGOU Sophie	

06	HERVELEU Éric	9, Le Resto
	BOUFFLET Isabelle	

27	GILLET Benjamin	14, Beg Er Lann
	JUIN Aurélia	

SEPTEMBRE

03	LE GUEN Stéphane	2, impasse de Kerentrech
	LE DIFFON Gwendoline	

Décès

MAI

10	MÉCHARD Gérard	7, impasse Leh Tuem
23	PLUNIAN ép: LE CALVÉ Claudine	5, rue du Cerf

JUIN

11	LE SAUSSE Emile	20, Persuel
19	BRECHART Thérèse	36, rue Docteur Laënnec

JUILLET

22	KERZERHO Jean-Yves	6, résidence du Budo
24	GROS Jean-Luc	21, rue des Lauriers

25	BREDOUX Philomène	8, rue de la Mairie
	ép. LE PEN	

30	BIGOT Jean-Yves	1, Kervenant
----	-----------------	--------------

30	GUYONVARCH Geneviève	1, Kervenant
	ép. BIGOT	

31	LE TOUZE Jean	12, résidence du Budo
----	---------------	-----------------------

AOÛT

20	STANGUENNEC Mickaël	12, rue de la Mairie
----	---------------------	----------------------

19	RIMBAULT Mickaël	12, rue Pasteur
----	------------------	-----------------



LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



Nos bibliothécaires partagent avec vous leurs coups de cœur du moment !

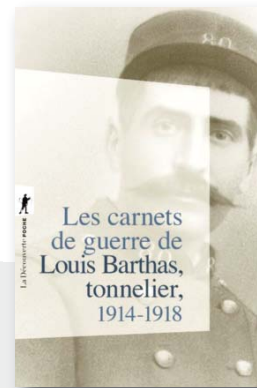


La passagère du Saint-Louis
A.L. CORREA

Le bouleversant périple d'une jeune fille et de sa famille, en quête d'une terre d'accueil.

Berlin, 1939. Avant que l'Europe plonge dans le chaos, Hannah Rosenthal, douze ans, avait une vie de rêve. À présent, après avoir vu de menaçants drapeaux envahir les rues et assisté à la longue descente aux enfers des siens, elle erre en ville en compagnie de son ami Leo. Survivant tant bien que mal, les deux adolescents et leurs familles cherchent à quitter le Reich par tous les moyens. L'espoir renaît bientôt sous la forme du Saint-Louis, un paquebot transatlantique faisant route vers Cuba, sur lequel ils embarquent, avec de nombreux autres juifs. Mais, au fil de la traversée, les portes se ferment les unes après les autres au nez des exilés, et Hannah comprend que le navire auquel ils doivent leur salut pourrait bien les conduire à leur perte... New York, 2014. Le jour de son douzième anniversaire, Anna Rosen reçoit un paquet en provenance de Cuba, dont le contenu la pousse à se rendre à La Havane... Inspirée de faits réels et entrelaçant deux époques, *La Passagère du Saint-Louis* met en lumière une terrible odyssee, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Et puisque l'Histoire ne cesse de se répéter, l'auteur nous offre une ode poignante et nécessaire à la liberté et à la solidarité.

♥ **Commentaire d'une de nos lectrices :** *Cet ouvrage retrace bien l'histoire sur une quarantaine d'années. Un livre à conseiller ; Une famille maudite mais qui s'attache à la vie.*



Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier - 1914-1918

En 1914, Louis Barthas a trente-cinq ans. Tonnelier dans son village de l'Aude – Peyriac-Minervois –, il est mobilisé au 280e d'infanterie basé à Narbonne.

Il fera toute la guerre comme caporal. Il connaîtra le secteur sinistre de Lorette, Verdun, la Somme, l'offensive du Chemin des Dames ; la boue, les rats et les poux ; les attaques au-devant des mitrailleuses et les bombardements écrasants ; les absurdités du commandement, les mutineries de 1917, les tentatives de fraternisation. Au front, Barthas note tout ce qu'il voit, tout ce qu'il ressent. De retour chez lui, survivant, il va rédiger au propre son journal de guerre, à l'encre violette, sur dix-neuf cahiers d'écolier. Sens de l'observation précise, lucidité, émotion et humour mêlés révèlent chez le caporal tonnelier un talent d'écrivain qui n'est gâté par aucune recherche d'effets littéraires. Le livre, présenté par Remy Cazals, est devenu un classique – plus de 100 000 exemplaires vendus – depuis sa première édition en 1978, réalisée avec l'aide des petits-enfants de Louis Barthas et de la Fédération audoise des œuvres laïques.

♥ **Commentaire d'une de nos lectrices :** *Un livre passionnant, très dur, qui relate la vie d'un poilu de la grande guerre pendant plus de 3 ans dans les tranchées, confronté aux ennemis allemands mais devant aussi subire les ordres d'officiers inhumains, les contraintes des gendarmes et le spectacle des embusqués de l'arrière.*



La vie mensongère des adultes E. FERRANTE

"Deux ans avant qu'il ne quitte la maison, mon père dit à ma mère que j'étais très laide".

Giovanna, fille unique d'un couple de professeurs, vit une enfance heureuse dans les hauteurs de Naples. L'année de ses douze ans, elle surprend une conversation dans laquelle son père la compare à Vittoria, une tante à la réputation maléfique. Bouleversée par ce rapprochement aussi dévalorisant qu'inattendu, Giovanna va chercher à en savoir plus sur cette femme. En fouillant l'appartement, elle déniche de rares photos de jeunesse sur lesquelles son père se tient aux côtés d'une personne mystérieusement recouverte de feutre noir. Elle décide alors d'aller à la rencontre de cette Zia Vittoria habitant les quartiers pauvres de Naples. Dans cette partie de la ville qui lui était inconnue, l'adolescente découvre un autre univers social, une façon d'être plus spontanée. Incitée par sa tante à ouvrir les yeux sur les mensonges et les hypocrisies qui régissent la vie de ses parents, elle voit bientôt tout le vernis du monde des adultes se craqueler. Entre grandes espérances et cuisantes désillusions, Giovanna cherche sa voie en explorant les deux visages de la ville, comme deux aspects de son identité qu'elle tente de concilier.

♥ **Commentaire d'une de nos lectrices :** Une écriture ciselée, des personnages auxquels vous adhérez en deux phrases ! Une vision du passage à l'âge adulte toute en finesse et en vérité. Et par-dessus le marché des balades dans Naples !!!



Et que quelqu'un vous tende la main Carène PONTE

Le Jardin des Cybèles est une maison de repos qui accueille des personnes abîmées par la vie. Cet été-là, elle ouvre ses portes à deux nouvelles pensionnaires : Valérie et Anna.

Quelques jours après leur arrivée, elles font la connaissance de Charline, la propriétaire d'un petit salon de thé voisin. Ce lieu chaleureux devient un véritable refuge pour les deux femmes, qui adorent s'y retrouver pour déguster des gâteaux tout en bavardant.

Mais une nouvelle dramatique va chambouler l'existence de Charline et perturber ce fragile équilibre. Valérie et Anna décident alors de mettre leur propre souffrance de côté pour épauler leur amie dans cette terrible épreuve. Toutes trois embarquent pour une virée au bord de la mer. Le temps de ce séjour improvisé, elles comptent bien réapprendre à profiter de la vie !

♥ **Commentaire d'une de nos lectrices :** Très belle histoire d'une rencontre entre trois femmes qui vont s'aider avec beaucoup de tendresse, d'humour et de fragilité.

De notre côté du ciel - Hans MEYER zu Düttingdorf



Allemagne, années 1930 : Henriette, Hans, Charlotte et Karl sont les meilleurs amis du monde.

Ensemble, ils forment la bande du trèfle à quatre feuilles et se sont juré de veiller les uns sur les autres. Tandis que les années passent et que le climat politique devient de plus en plus étouffant, Henriette et Hans tombent follement amoureux. Seulement, Henriette est juive. Pour rester en vie, elle devra fuir l'Allemagne, abandonnant derrière elle sa famille, ses amis et Hans. Plus de cinquante ans après, Henriette quitte l'Uruguay accompagnée de son arrière-petite-fille Rachel pour retourner sur les lieux de son enfance. Débute alors un voyage terriblement émouvant pour Henriette, mais aussi pour Rachel, qui ne sait rien du passé de son arrière-grand-mère. Un roman tendre sur l'enfance et le passage à l'âge adulte d'une fillette au destin bouleversé par l'Histoire.

♥ **Commentaire d'une de nos lectrices :** Ces témoignages sur le racisme et sur les différences de religions méritent d'être connus et lus.



o ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Une nouvelle fois, la Maison des Petits Fripons réalise une belle saison estivale en accueillant en moyenne 45 enfants par jour en Juillet et 35 enfants au mois d'août. Le thème « histoire à la carte » véritable voyage de la préhistoire à l'antiquité, a ravi les enfants.

De nouvelles sorties ont été proposées sur cet été, à savoir l'Aven Parc de Pont-Aven en lien avec la période des dinosaures pour les 3-7 ans et Kingoland à Plumelin pour les 8-10 ans avec la MDJ. Bien entendu, le p'tit délire et Land aux lutins étaient au programme, comme étant des incontournables de nos vacances.

Afin de clore la saison et de remercier les équipes d'animation, les commissions jeunesse et périscolaire de Merlevenez ont organisé un pot de fin de saison à l'ALSH (Accueil de loisir sans hébergement), lundi 29 août, pour les parents, les enfants et les jeunes de la Maison des jeunes. 70 personnes étaient présentes..





o Opération Argent de Poche

Les jeunes à l'œuvre.

En cette saison estivale 2022, le dispositif argent de poche a de nouveau été mis en place sur Merlevenez.

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 17 ans, résidant sur la commune, d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Sur 5 semaines, en moyenne 10 jeunes étaient présents, afin de réaliser des travaux de désherbage aux abords proches du bourg : cimetière, fontaine Maria, La Madeleine et de nombreuses rues.

Des missions de nettoyage de locaux étaient également au programme, notamment Xavier Grall, bibliothèque, école et la Maison des Petits Fripons.

Le plus gros chantier étant le Foyer Culturel des Jeunes, dans lequel nos jeunes travailleurs ont déblayé, nettoyé dans un premier temps et dans un second temps remis un coup de peinture.

De par leur investissement, les jeunes ont reçu une indemnité forfaitaire fixée à 15€ par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée.





o Maison des jeunes

Sous la responsabilité de Laëticia Connant la Maison des Jeunes a connu une bonne fréquentation avec en moyenne 12 jeunes par jour.

policières sur Port-louis et Lorient, du paint ball version tir à l'arc (Fun Archery) et du Street Stepper.

Au programme de cet été, des rencontres sportives avec Plouhinec, des jeux de pistes et enquêtes

La sortie Kingoland de fin juillet avec l'ALSH a fait le plein, tout comme celle à la Tyrolienne 56.





o Conseil municipal des enfants

Les dangers d'internet

A l'initiative des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Merlevenez, « La maison de protection des familles de la gendarmerie du Morbihan » est intervenue ce 8 juin 2022. Le but était d'expliquer aux enfants comment utiliser internet de façon sécurisée.

Les informations concernaient principalement le bon usage d'internet : âge minimum, contrôle parental, le cyberharcèlement mais également le harcèlement en général. Une petite trentaine d'enfants était présente, la participation a bien fonctionné car cette séance a été animée de façon très dynamique. Les enfants ont ri mais ont aussi bien compris les enjeux qui étaient présents.

L'intervention s'est terminée autour d'un goûter très apprécié par les parents et les enfants.



Le parcours poétique

Accueillis par Jeanine, les jeunes élus du CME se sont retrouvés à la bibliothèque de Merlevenez. Le projet proposé est la création d'un parcours poétique. Les enfants ont lu des livres de poésie et ont choisi les textes qu'ils aimaient. Ensuite, chacun a lu au groupe ce qu'il avait sélectionné. Après un vote, les textes sont choisis.

Préparez-vous prochainement, à découvrir ce parcours poétique installé par les jeunes élus.

o Marché nocturne Merleve'Noz 2022

Le marché nocturne Merleve'noz a animé le centre bourg de notre commune tous les vendredis du 15/07 au 19/08/2022.

Outre la présence de 30 commerçants tout au long de la saison, chaque vendredi était aussi animé par un groupe musical différent qui a permis de déambuler dans une ambiance variée (des années 80 avec Les Zazotes le 15/07, aux groupes pop rock avec Moon'Oz le 22/07 et 90'Rock le 5/08, sans oublier les animations bretonnes avec Arvest le 29/07 et le bagad de Kervignac le 12/08). Cette première saison a pris fin le 19/08 avec un final animé par Bretagne Evènements et Jérémy Bevan.

Toutes ces animations mises en place par la municipalité avec l'aide du comité des fêtes et de bénévoles plus nombreux chaque vendredi, ont permis de créer une ambiance conviviale et estivale tout au long de la saison.

Le public était satisfait de pouvoir se retrouver sur les tables mises à disposition tous les vendredis pour échanger autour d'un verre ou déguster les plats proposés par les nombreux commerçants.

Ils pouvaient ensuite déambuler autour de la place des tilleuls et découvrir les produits variés proposés par les commerçants au son de l'animation musicale.

Une première saison qui laisse un très bon souvenir et qui donne une image dynamique de notre commune.





o Cinéma en plein air

Succès pour la première séance de cinéma en plein air, au stade de la Madeleine, organisée par les élus de la commission jeunesse.

Une préparation qui a duré environ 3 mois (choix du film, affiche, achats divers...) et qui a porté ses fruits. Les familles sont arrivées aux environs de 20h30 avec leur glacière et leur plaid, pour participer à un pique-nique convivial et très

apprécié de tous. Les jeunes de la MDJ ont proposé du popcorn et des barbes à papa. La projection du film « L'appel de la forêt » a rassemblé pas moins d'une centaine de spectateurs.

La prochaine édition est déjà fixée au vendredi 7 juillet 2023, date à noter dans vos agendas pour partager un moment de détente !



o La commune se teinte de rose pour un Octobre solidaire

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant.

La campagne informe par exemple sur l'importance du dépistage précoce et du suivi médical régulier, notamment à partir d'un certain âge. Le dépistage n'est plus un tabou et peut vous sauver la vie

Octobre rose permet de recueillir des fonds pour la recherche sur les causes du cancer du sein, sa prévention, son diagnostic, son traitement et sa guérison, et soutient aussi les personnes touchées par le cancer du sein et continue de les informer.

Pour la seconde année, la mairie et les commerçants participants se sont parés de rose. Des boîtes pour les dons sont déposées chez les commerçants.



o Défibrillateurs

La commune de Merlevenez a fait installer des défibrillateurs :

Les défibrillateurs mis en place par la collectivité ne nécessitent pas de formation, il suffit d'écouter la machine qui donne les instructions au fur et à mesure de l'intervention.

Avant tout, il convient d'appeler le plus rapidement possible les secours.

- Pompiers : 18
- Samu : 15

La localisation des défibrillateurs :

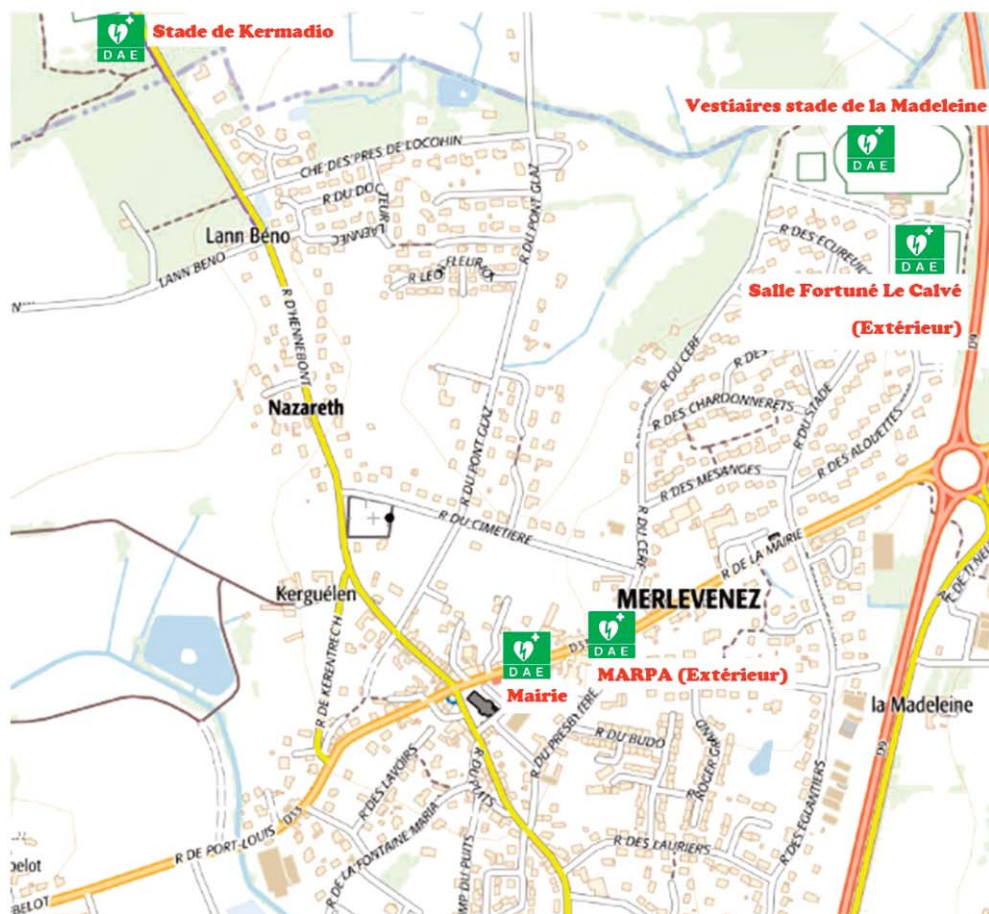
- A la MARPA à droite de la porte d'entrée (à l'extérieur)
- A la mairie

Dans les salles de sport :

- Aux vestiaires du stade de la Madeleine
- Au stade de Kermadio
- A la salle Fortuné Le Calvé (à l'extérieur)



Emplacements des défibrillateurs



o Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).





o Bien circuler à vélo

Équipement du vélo

Freins, éclairages, sonnette... Il est important de vérifier que votre vélo dispose des équipements obligatoires pour circuler. Assurez-vous aussi que vos pneus soient bien gonflés et votre guidon bien droit.

Les équipements obligatoires pour le vélo

- Les freins
- Deux freins, avant et arrière.

Les éclairages obligatoires

- Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche ou jaune à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales doivent être présentes sur le vélo et en bon état de marche.
- Des feux de position : l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et une lumière rouge à l'arrière.

NB : Si un vélo transporte une remorque dont la largeur dépasse 1,30 mètre, les dispositifs d'éclairage doivent être ajoutés à cette dernière (catadioptres, feux de position).

Un avertisseur sonore

- Le son doit être entendu à 50 mètres au moins

Équipement du cycliste

- Le casque représente le plus sûr moyen de se protéger la tête en cas de chute ou de collision. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Lors d'un accident, il réduit la gravité des blessures à la tête. Son port est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers.

À savoir

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.





○ Exposition de peinture

Comme tous les ans pendant les fêtes locales, la commune a organisé une exposition de peinture à la chapelle de la Madeleine.

Public averti et flâneurs sont venus nombreux admirer les œuvres de nos artistes locaux.

- BARDOUIL Marie-Hélène
- GARNIER Joël
- LARS Jean-Claude
- LE BRUCHEC Micheline
- LIBESSART Jean-Paul



○ MARPA

Les habitants de Merlevenez ont sollicité la résidence La MARPA Le Verger pour faire participer les résidents à la confection des fleurs des chars pour la fête locale de Merlevenez.

La municipalité a fourni le papier afin de réaliser ces fleurs lors des activités manuelles encadrées par les agents de la MARPA. Les résidents ont été très heureux de participer à cette activité et de voir le résultat sur le char qui s'est arrêté devant la résidence le dimanche 11 septembre 2022.





o Service accompagnement

Après la période estivale le service accompagnement vous propose son nouveau programme pour les prochains mois.

Cette année lors de la semaine bleue, qui se déroule du 3 au 9 octobre, est proposé :

- Le spectacle de « Marie Guerzaille à la ferme » à Saint Caradec le vendredi 30 septembre,
- L'ouverture exceptionnelle du cinéma le vulcain le mardi à 15h. Film sur notre belle Bretagne
- Un thé dansant avec le groupe les Trois Croches le samedi 8 octobre à partir de 15h à la Salle Beg Er Lann à Sainte-Hélène. Cet après-midi dansant est proposé en collaboration avec les autres communes de la BBO Communauté

D'autres animations viennent se rajouter au cours des mois comme l'atelier numérique à la Cyber base de Kervignac, les ateliers mémoires avec « Pour bien vieillir », un loto et atelier art floral pour décembre.

Si vous souhaitez, visiter un lieu, proposer ou même organiser des activités merci de contacter Sandrine AUREAL à la mairie. « Les idées sont toujours bonnes à prendre ! ».

« Les bonnes idées n'ont pas d'âge, elles ont seulement de l'avenir. »

Citation de célébrité
Robert Mallet

OCTOBRE	
SA 1	
DI 2	
LU 3	
MA 4	« Cinéma » Inzinzac-Lochrist 14h15-Départ de Grall
ME 5	
JE 6	Atelier numérique Cyber Base Kervignac
VE 7	
SA 8	« Thé Dansant » Semaine bleue St-Hélène 15h
DI 9	Fête à St. EFFLAM
LU 10	
MA 11	
ME 12	Marché à Hennebont Réunion d'information « Atelier mémoire » Salle-Gauguin 14h30
JE 13	
VE 14	
SA 15	
DI 16	
LU 17	
MA 18	« Cinéma » Inzinzac-Lochrist 14h15-Départ de Grall
ME 19	
JE 20	Atelier numérique Cyber Base Kervignac « Atelier mémoire » Gauguin 14h30 / 16h30
VE 21	
SA 22	
DI 23	
LU 24	
MA 25	
ME 26	
JE 27	Marché à Hennebont « Atelier mémoire » Gauguin 14h30 / 16h30
VE 28	
SA 29	
DI 30	
LU 31	

NOVEMBRE	
MA 1	Toussaint
ME 2	
JE 3	Atelier numérique Cyber Base Kervignac
VE 4	
SA 5	
DI 6	
LU 7	
MA 8	
ME 9	« Loto intergénérationnel » 14h30 à Gauguin Marché à Hennebont « Atelier mémoire » Gauguin 14h30 / 16h30
JE 10	
VE 11	Armistice 1918
SA 12	
DI 13	
LU 14	
MA 15	
ME 16	
JE 17	Atelier numérique Cyber Base Kervignac « Atelier mémoire » Gauguin 14h30 / 16h30
VE 18	
SA 19	
DI 20	
LU 21	
MA 22	
ME 23	
JE 24	Marché à Hennebont « Atelier mémoire » Gauguin 14h30 / 16h30
VE 25	
SA 26	
DI 27	
LU 28	
MA 29	
ME 30	Crêpe Théléthon 15h à la Salle Gauguin
SA 31	

DECEMBRE	
JE 1	Atelier numérique Cyber Base Kervignac
VE 2	
SA 3	
DI 4	
LU 5	
MA 6	
ME 7	
JE 8	Marché à Hennebont
VE 9	Marché de Noël – MARPA 14H/18H
SA 10	Week-end téléthon à Merlevenez
DI 11	
LU 12	
MA 13	
ME 14	« Plantation de Noël » 15h à Gauguin
JE 15	Atelier numérique Cyber Base Kervignac
VE 16	
SA 17	
DI 18	
LU 19	
MA 20	
ME 21	
JE 22	Marché à Hennebont
VE 23	
SA 24	
DI 25	Noël
LU 26	
MA 27	
ME 28	
JE 29	
VE 30	
SA 31	





o Reprise du Repair Café à Merlevenez

Après une pause estivale, les bénévoles-réparateurs du Collectif « Repair Café de Bellevue » ont ressorti leurs outils pour vous aider à réparer vos objets hors d'usage.

Ils vous donnent rendez-vous chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h, au 8 rue Hent an Douar à Merlevenez (Parc d'activités de Bellevue).

Ils ne prennent en charge ni les smartphones, ni le gros électroménager, ni les objets sous garantie.

Les prochaines dates des ateliers 2022/2023 :

- Samedi 5 novembre
- Samedi 3 décembre
- Samedi 7 janvier
- Samedi 4 février
- Samedi 4 mars
- Samedi 1er avril
- Samedi 6 mai
- Samedi 3 juin
- Samedi 1er juillet

Plus de renseignements auprès de BBO Communauté au 02 97 65 16 16

ENTRÉE LIBRE



REPAIR

Café



1^{ER} SAMEDI DU MOIS*
DE 9H À 12H

PA DE BELLEVUE
8 RUE HENT AN DOUAR
MERLEVEZ

Petit appareil électrique
Informatique
Outillage
Meuble
Vélo

RÉPARONS ENSEMBLE NOS OBJETS !




Organisé par le Collectif Repair Café de Bellevue en collaboration avec BBO Communauté / Tél. 02.97.65.16.16
*Retrouvez les dates sur www.capzerodechet.bzh

NOUVEAU

o Permanence de l'architecte des Bâtiments de France

Vous envisagez un projet de rénovation ou de transformation et souhaitez le mener dans le respect de la construction et du bâti environnant ?

Que votre projet se situe dans les abords d'un monument historique ou non, la commune de X et BBO Communauté vous accompagnent en organisant des permanences avec

l'architecte des Bâtiments de France. M. Alexander Entzer reçoit un après-midi par mois dans les locaux de la maison France Services de Merlevenez.

Prise de rendez-vous auprès du service urbanisme / de l'accueil de la mairie.



o Sors tes couverts

SORS TES COUVERTS est une toute jeune entreprise de production artisanale et de vente en ligne de plats cuisinés frais sans conservateur ni additif installée à Merlevenez depuis Juillet 2022 au 8 bis rue des Hêtres 56700 MERLEVEZENZ.

Ces plats sont vendus en poches ou en bocaux mis sous vide avec une DLC de 10 à 20 jours (et bientôt en bocaux stérilisés avec une DLC de 3 ans pour certains plats). En portions individuelles ou familiales. Pour le quotidien, nos aînés ou pour les événements (fêtes, anniversaires, mariages, réunions, etc...), vous n'avez plus qu'à réchauffer et vous régaler. De 1 à plus de 100 personnes. Tarifs dégressifs en fonction des quantités commandées.

Entrées plats desserts comme au restaurant mais livrés chez vous ou où vous voulez en France, au bureau ou même sur votre lieu de vacances.

● **Le petit + :** les accompagnements sont souvent à part et au choix. Nous cuisinons en 0 déchet dans un objectif anti-gaspi. Tout ce qui est produit a déjà été commandé. Et bien entendu, nous compostons nos déchets.

Découvrez plus d'avantages sur notre site <https://www.sorstescouverts.fr> et suivez nous sur les réseaux sociaux en tapant sorstescouvertsrepas.

Plats cuisinés à MERLEVEZENZ en circuit court depuis Juillet 2022. Nous recherchons d'ailleurs activement des producteurs locaux proches de chez nous. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir.



o Dire ouïe

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente, Virginie Pesin, Professeure spécialisée dans le domaine du Langage et des Apprentissages, nouvellement arrivée dans votre charmante commune de Merlevenez.

Je souhaitais venir à votre rencontre, dans votre bulletin municipal, afin que vous puissiez découvrir ma profession.

En 2017, dès mon arrivée en Bretagne, je décide de proposer mes compétences en libéral, à tous les enfants à besoins particuliers.

Mon activité propose de la remédiation pédagogique aux élèves ayant des difficultés scolaires diverses (mémorisation, compréhension, expression, attention / concentration...).

La remédiation pédagogique diffère du soutien scolaire. Son objectif est de repérer, avec l'enfant, les causes de ses difficultés. Puis d'élaborer coopérativement des techniques / stratégies pour y remédier au mieux.

Mon diplôme spécialisé, mon expérience médico-sociale et dernièrement au sein des Relais Petit Enfance, me permettent aussi de proposer des séances d'apprentissage/ de perfectionnement de la parole et du langage oral (du tout petit au jeune adulte).

Ces séances s'adressent aussi au public d'enfants et jeunes sourds /

malentendants avec un travail d'éducation / rééducation auditive inclus.

Je viens à eux, à vous, hors temps scolaire, afin de ne pas perturber la journée d'école pour les enfants scolarisés.

Le premier entretien est gratuit. Il permet la rencontre et de cerner les besoins et les attentes.

Vous pouvez me joindre au **06 79 81 32 00**, sur cet e-mail di-reouie@gmail.com ou sur ma page **Facebook Dire Ouïe** pour une première prise de contact ou pour me suivre tout simplement.

A bientôt



o ImmOcéan Atlantique

Depuis presque un an, Océane & son équipe sont venus étoffer une nouvelle vitrine avec leur agence immobilière « ImmOcéan Atlantique ».

Forte de mes années d'expérience dans la transaction immobilière, et ayant une

parfaite connaissance du marché, je me tiens à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets d'achat et/ou de vente.

Je propose également des estimations gratuites pour tout type de projet (mise en vente, rachat de crédit, succession, etc.).

Je souhaite, avec mon équipe, apporter un esprit convivial et familial au sein de notre agence, afin d'établir une réelle confiance entre vous & nous.

Toute l'équipe profite de ce petit encart pour remercier les Merlevenéziens pour leur accueil & confiance !

Vous pouvez nous retrouver au **2 Route de Port-Louis, 56700 Merlevenez**
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h & de 14h à 16h.
En cas d'absence, au numéro **06 76 79 12 20**

merlevenez@immocean-atlantique.com
www.immocean-atlantique.com



ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

◦ Visite du château de Suscinio

Au mois de juin, les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter le château de Suscinio.

Une journée au cours de laquelle les élèves ont exploré l'histoire du Domaine au Moyen Âge. Depuis la cour d'honneur jusqu'aux prairies, la visite décrivait et décryptait les activités d'un domaine médiéval : culture, élevage, ou encore les parties de chasse à Suscinio au Moyen Âge étaient au cœur de la visite.

Puis, en compagnie d'un médiateur, les élèves ont été invités à explorer les sentiers naturels du Domaine. Une visite décrivant et décryptant le milieu, la faune et la flore de ces espaces naturels sensibles. Chants d'oiseaux et parfums de fleurs étaient au rendez-vous !

La journée s'est achevée par une ballade parmi les plus célèbres légendes du Roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde.

◦ Escapade nature

A l'occasion de la visite du château de Suscinio, les élèves ont pu participer à une escapade nature.

Accompagnés d'une guide du patrimoine, nous avons marché au milieu des marais salants. A cette occasion, les enfants ont pu observer les oiseaux. Ils ont appris à reconnaître leurs chants, décrire les différentes techniques de construction de nids...

Cette sensibilisation à la protection de la biodiversité et à la conservation du milieu a été une expérience riche à vivre ensemble.





Vie des écoles



◦ Judo

Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de faire la connaissance de Zoulehia Dabonné, championne internationale de judo.

Après une initiation à la discipline, à ces gestes et rituels, les élèves ont eu la chance d'assister à une démonstration de combat. Zoulehia a répondu aux questions des enfants concernant la vie d'une sportive de haut niveau : les entraînements, l'engagement personnel, les sacrifices, le long processus de préparation aux compétitions internationales.

Zoulehia est ivoirienne, elle participera aux Jeux Olympiques de Paris en 2024. Elle sera porte drapeau de son pays la Côte d'Ivoire. Quand nous la verrons, nous penserons bien fort à elle, nous lui souhaitons le meilleur pour ce grand événement à venir.

Nous la remercions pour ce moment de partage autour de sa passion. Merci à Ivan Baranger et Sylvie Rolland, du club de judo, de nous avoir permis de vivre cette expérience..

◦ Accrobranche

Pour clôturer l'année, les élèves de CM1 et CM2 ont passé une après-midi au parc de Celt'aventures.

Au programme: accrobranche, tyrolienne, jeux en extérieur... de beaux moments vécus ensemble, mêlant sensation, coopération et aventure.

Une belle expérience partagée tous ensemble. Un vrai bonheur !





◦ Sortie à Branféré

En fin d'année, les enfants, de la PS au CE1, ont pris le car pour une belle balade au parc de Branféré.

C'est avec joie qu'ils ont découvert les différents animaux. Chaque groupe était accompagné d'un guide pour approfondir différentes notions en fonction de leur âge.

Romain, le guide des PS-MS, leur a expliqué beaucoup de choses, avec humour : la différence entre oiseaux et mammifères, la vie des différents animaux... Les enfants ont pu mimer les flamants amoureux, le paon qui fait la roue...

Ensuite, les enfants ont assisté au spectacle des oiseaux : de jolis perroquets, des ibis rouges magnifiques et les énormes pélicans très impressionnants...

Puis direction le pique-nique très attendu avant de reprendre la visite du parc avec les rhinocéros. Très impressionnants ! Les girafes très grandes et majestueuses, le panda roux, les singes trop drôles, les phoques et les manchots...

Et pour finir, un petit tour dans le « parcabout », les filets suspendus. Trop chouette !

Journée bien fatigante mais extraordinaire.

◦ Olympuces

Vive le sport !

Pour finir l'année, les enfants de maternelle se sont retrouvés avec les écoles du réseau, sur le stade de Landévant, pour partager différents jeux : rondes, vélos, parcours, lancers de tatanes, relais de buveurs, chambouletout...

L'occasion de découvrir de nouveaux copains, de nouveaux jeux, de nouveaux lieux...



◦ Tous ensemble on joue

Pour finir l'année dans la bonne humeur, tous les enfants de l'école se sont rendus à Kermadio pour matinée sportive, mettant encore en avant la coopération.

Répartis en équipes mêlant grands et petits, tous ont participé au jeu du déménageur et au jeu du cerceau.

Pour clore ce bon moment nous avons dansé au rythme de la chanson "Respect".



● Une nouvelle équipe, de nouveaux projets

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe à la rentrée : Emilie CADUDAL a pris en charge la classe de CP. Morgan KERVERN DELALANDE a pris en charge la classe de CM2 à mi-temps en complément de Béatrice GRAIGNIC, déjà présente dans l'école l'année dernière.

Des projets sont reconduits cette année : piscine pour les CP, poney pour les CE1, kayak pour les CE2. Cette année, les CM1 et CM2 s'initieront au surf.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 passeront une journée au puy du Fou en fin d'année scolaire. Les plus jeunes ne seront pas oubliés : un séjour avec une nuitée sera proposé aux élèves de PS au CE1.



● On commence l'année scolaire tous ensemble

Judi 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire, l'équipe pédagogique a choisi de réunir tous les enfants de l'école pour une matinée de jeux.

Petits et grands se sont rendus à la chapelle Saint Fiacre sous un beau soleil. Répartis en équipes de coopération mêlant toutes les classes, les enfants ont joué au jeu des anneaux olympiques et au jeu de cerceaux.

Puis ils ont partagé par classes un pique-nique, avant de retourner à l'école.

Ce fut l'occasion de se retrouver dans la bonne humeur, et pour les nouveaux élèves un temps d'intégration détendu ! Ainsi dès le début de l'année, les valeurs chères à l'école Notre Dame de Joie de Respect, de Responsabilité et de Coopération étaient vécues tous ensemble.



APEL ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

● Rentrée 2022-2023

Pour la rentrée des classes, l'APEL a voulu répondre présente en offrant aux parents une petite collation. Ce qui a permis aux plus petits ainsi qu'aux plus grands d'entamer cette rentrée dans de bonnes conditions.

Les membres de l'APEL appellent les parents d'élèves à venir nous aider sur ces différents évènements. Si des personnes le souhaitent, l'association est ouverte aux volontaires qui souhaitent venir aux différentes réunions de préparation des futurs évènements.

Prochaines dates à retenir :

● **Le week-end du 12 et 13 Novembre**, Structures gonflables qui auront lieu à Kervignac.

- **Tarifs 1 jour** : 5 € enfants / 3€ adultes
- **Tarifs 2 jours** : 8€ enfants / 5€ adultes
- Il y a aussi la possibilité de venir organiser l'anniversaire de votre enfant avec ses amis.

● Au mois de Décembre:

- Vente de cartes pour gagner des ballotins de chocolats
- Vente de sapin de Noël

● **Mois de Mars**, Carnaval dans les rues de Merlevenez en partenariat avec l'école publique.

● **Le 29 Avril**, Super LOTO à la salle "Joseph LE RAVALLEC " à Caudan.

● **Le 06 Mai**, 1er concours de palets breton.

● **En Juin**, benne à papier. Durant l'année, une poubelle sera disposée devant l'école Notre dame de joie pour les personnes qui souhaitent déposer déjà leurs papiers.

● Et la traditionnelle Kermesse le dimanche 25 juin.



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE "LES MÉSANGES BLEUES"

● Informations concernant la rentrée 2022

L'équipe enseignante reste la même à savoir Mme Valérie LEJEUNE et de Mme Lydie LESAIN. Les maîtresses sont secondées dans leurs tâches par Catherine LE BEHEREC, Guénola LE CALVE, employées par la municipalité. Une service civique Tifenn PERRON va être également présente toute l'année



● Petit retour sur la fin d'année scolaire dernière :

● Maxence l'apiculteur, de l'association l'abeille buissonnière est venu parler du monde des abeilles le lundi 30 mai. Les enfant de MS/GS ont observé l'organisation de la ruche, puis ils ont réalisé des jeux de rôles, ils mimaient les différents métiers que l'abeille effectue tout au long de sa vie. Ils ont ensuite fabriqué une bougie avec de la cire d'abeille. Ils ont même eu une dégustation de pollen, et de miel. Un vrai régal !

● Le vendredi 17 juin, les enfants de MS/GS se sont rendus au **village de POUL FETAN** à Quistinic pour passer une journée comme en 1850. Différents ateliers ont été proposés aux enfants comme la découverte des lavandières, la fabrication du beurre, la confection de bouillie de blé noir, et un moment détente avec les jeux bretons.



● Le mardi 10 mai 2022, la classe des TPS, PS et MS s'est rendue au parc animalier « **Chez Dame Nature** » à Meslan.

Les enfants ont pu y découvrir toutes sortes d'animaux tels que les gallinacés, les cochons, les ânes, les vaches irlandaises et d'autres animaux moins connus des élèves : l'émeu, les marçassins et les walibis. Ils ont terminé la visite en s'approchant au plus près des chèvres pour leur donner un peu de pain et câliner les chevreaux.





Vie des écoles

Projets à venir :

Cette nouvelle année est pleine de projets comme la visite d'expositions à l'artothèque d'Hennebont, la découverte de courts-métrages au cinéma à Inzinzac-Lochrist. Un spectacle de Noël va également être proposé aux enfants.

Les MS/GS vont poursuivre leur partenariat avec le Verger Citoyen d'Hennebont où ils sont responsables d'une parcelle, sensibilisation à l'écosystème.

Des projets concernant le monde du vivant vont être également menés avec des animations à la ferme de St Niau où les enfants vont découvrir des animaux, leur habitat, leur alimentation. Découverte dans cette ferme pédagogique également des grenouilles. Des élevages dans les classes ou encore du jardinage vont être menés.

Au mois de juin, tous les élèves de l'école se rendront au parc « La balade du Père-Nicolas » où ils effectueront des activités ludiques et pédagogiques.

Toute l'équipe pédagogique souhaite une très bonne année scolaire à tous les enfants et leurs parents !

Informations pratiques :
Directrice : LESAINT Lydie
Mèl : ec.0561436g@ac-rennes.fr
Tél : 02 97 65 76 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE "LES MÉSANGES BLEUES"





● Retour en fin d'année scolaire...

● Classe de découverte :

Après deux années de report en raison de la situation sanitaire, la classe rivière a pu se dérouler du mercredi 1^{er} juin au vendredi 3 juin. Les élèves des classes de CP/CE1 et CE2 se sont rendus à Belle-Isle-en-Terre pour étudier la faune et la flore locales. Au programme, randonnée découverte de la rivière, activités d'éveil à l'imaginaire (les mange-bottes), veillée contes, récolte et observation d'invertébrés aquatiques, jeu de piste sur le thème de la loutre, pose et levée de pièges à poissons et visite de l'aquarium des curieux de nature.

Les enfants étaient ravis de leur séjour sous un soleil radieux.



● Sortie à Melrand :

La classe de CE1/CE2 s'est rendue au village de l'An Mil, à Melrand le jeudi 23 juin pour une journée : visite du village le matin et Grand jeu l'après-midi.

● Sortie accrobranche :

Avant de quitter l'école primaire pour le collège, les élèves de la classe de CM2 se sont rendus au parc Adrénaline de Carnac pour partager une journée riche en émotions très appréciée de tous. Ils ont ainsi profité du trampoline et de nombreux parcours d'accrobranche.



● C'est la rentrée !

L'équipe enseignante a accueilli, jeudi 1^{er} septembre, 105 élèves répartis dans 5 classes. Elle est heureuse d'accueillir une nouvelle enseignante, Mme Annie SELLIER.

L'équipe enseignante a accueilli, jeudi 1^{er} septembre, 105 élèves répartis dans 5 classes. Elle est heureuse d'accueillir une nouvelle enseignante, Mme Annie SELLIER.

- CP : Magali JACK
- CE1/CE2 : Marie-Line BOUFFLETZ
- CE2/CM1 : Annie SELLIER
- CM1 : Florence SIMON et Olivier BRILLAUT
- CM2 : Gwenaëlle LAURENT et Olivier BRILLAUT (le lundi, jour de décharge de Direction)

L'équipe compte également une accompagnante pour les élèves en situation de handicap (AESH) : Sylviane GUÉMENE.



Travaux d'été

De nouvelles couleurs sont venues embellir notre cour de récréation.

L'équipe enseignante et les élèves remercient vivement la Municipalité et les agents communaux.



Les projets de l'année

- Participation des 5 classes de l'école au « Prix des Incorruptibles », prix littéraire remis par les élèves.
- Spectacles du vivant pour chaque classe.
- Séances de natation pour les élèves de CP et CE/CE2.
- Création d'une aire terrestre éducative (Cycle3)
- Cycle kayak pour les élèves de CM1 et CM2
- Projet autour des musiques du monde avec l'école de musique Sonam.

D'autres projets seront mis en place à l'école tout au long de l'année scolaire (bibliothèque, prévention routière, ...).

Toute l'équipe pédagogique souhaite une très bonne année scolaire à tous les enfants et leurs parents.

L'équipe enseignante

CONTACT :

Directrice : Gwenaëlle LAURENT :
Téléphone : 02 97 65 67 65
Mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr

Mme LAURENT se tient à votre disposition pour vous faire visiter l'école et vous renseigner.

AMICALE LAÏQUE DE MERLEVENEZ

Ecoles publiques Les Mésanges bleues

Depuis de nombreuses années, l'Amicale Laïque de Merlevenez organise diverses manifestations tout au long de l'année pour financer les activités pédagogiques et sorties scolaires des écoles maternelle et élémentaire Les Mésanges Bleues.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 27 septembre 2022 afin d'élire le nouveau bureau qui sera en charge d'organiser de nouvelles opérations pour l'année scolaire 2022/2023 au profit des enfants :

- Une vente de pizzas à emporter en partenariat avec Pizza FREDO le 22 novembre 2022
- Une vente de sapins de Noël le samedi 3 décembre 2022
- Une tombola de Noël (tirage au sort le mardi 13 décembre 2022)

- Un troc et puce février 2023 (si obtention d'une salle)
- Une collecte de papiers/magazines et journaux en mars 2023
- Le défilé du carnaval en partenariat avec l'école privée Notre-Dame de Joie et le Comité des fêtes en mars 2023
- Une opération vente de bulbes en Mars 2023
- Un tournoi de jeux en extérieur en mai 2023
- La kermesse le 24 juin 2023

Ce calendrier pourra être modifié suivant les idées et suggestions qui nous seront apportées.

Nous espérons vivement que l'Amicale Laïque de Merlevenez soit soutenue pour la réalisation des futures manifestations qui représenteront un coup de pouce financier important pour la poursuite des activités prévues dans le cadre scolaire. Nous tenons à ce titre à remercier d'avance l'ensemble des personnes mobilisées pour cette cause et vous invitons à nous rejoindre en nombre pour l'année 2022-2023. Nous comptons sur vous tous pour nos enfants.

Nathalie Dumont,
Présidente de l'Amicale Laïque de Merlevenez



o Comité des Fêtes



Une année bien remplie depuis la dernière assemblée d'octobre 2021 avec 15 jours de manifestations : marché de Noël, Téléthon, chasse aux œufs lâcher de ballons, soirée créole, fête de la musique, 6 marchés nocturnes, et enfin 3 jours de Fêtes Locales qui ont connu une grande fréquentation et un franc succès.

- **Le samedi 10 septembre** : une magnifique course de caisses à savon avec 11 équipages, suivie par un repas & grillades avec en spectacle les Bateliers de Celac puis soirée dansante avec Arnaud Animation de Merlevenez.
- **Le dimanche 11 après midi** : mât de cocagne, lancer d'œufs avec un jet à 20m80, le traditionnel défilé humoristique d'une qualité remarquable suivi d'un pot de l'amitié qui est venu clôturer cette journée.
- **Le Lundi 12** : un concours de boules bretonnes en quadrette qui a réuni pas moins de 10 équipes.

Le comité des fêtes remercie vivement tous les bénévoles, les sponsors, les services techniques et les élus de la municipalité qui ont contribué à la réussite de cette belle année 2021/2022.





Vie associative

o L'étoile sportive de Merlevenez



Côté sportif, nous commençons bien la saison 2022/2023 que ce soit du côté des effectifs qui sont en hausse que dans les résultats sportifs, avec de bons résultats en coupe de Bretagne ce qui est encourageant pour la suite de la saison.

En ce qui concerne le groupement Merlevenez Nosthélène les effectifs sont en augmentation.

Côté manifestations, nous organisons nos deux lotos annuels, un le 25/10/2022 et l'autre le 07/05/2023 ainsi que notre traditionnel tournoi U11 U13 le jeudi de l'ascension.

Ayant connu un réel succès pour le rougail saucisse il sera reconduit courant de l'année.

M. Jego Erwan
Président de l'Es Merlevenez

**Cette saison, une équipe U14 verra le jour.
Pour tous renseignements vous pouvez contacter
Patrick au 06 36 05 01 49.**

o Objectif Musical : une école de musique / une chorale



● École de musique :

Un nouveau bureau a été formé, suite au départ de Monsieur Le Masle, ancien président.

Notre nouvelle équipe s'est mobilisée durant l'été pour donner un nouvel élan à notre association et a mis en place beaucoup de nouveautés pour la rentrée. Nous avons désormais un site internet performant : objectifmusicalmerlevenez.fr. N'hésitez pas à le consulter ! L'éveil musical vient aussi compléter les activités déjà existantes (piano, synthé, guitare, batterie).

Notre école de musique a été très sollicitée lors du forum des associations qui s'est tenu le 3 septembre dernier. Lors de la fête de la musique, « l'atelier pop » dirigé par Hervé Le Bossé, professeur de guitare a animé la place des Tilleuls et a été très apprécié et applaudi. Bravo et merci à eux.

● Chorale :

Nous avons terminé notre année par un concert caritatif au profit de l'association RETINA.

Ce concert a remporté un vif succès, un diplôme d'honneur nous a d'ailleurs été remis par l'association. Nos répétitions ont repris le 19 septembre et ont lieu le lundi soir de 20h30 à 22 heures, salle Paul Gauguin (derrière l'église). Notre répertoire est axé, essentiellement, sur la chanson Française. Plusieurs concerts sont prévus en 2023. Si vous souhaitez nous rejoindre, avant de vous inscrire, vous pouvez assister à un de nos cours, c'est gratuit et sans engagement. Alors n'hésitez plus et venez partager avec nous le bonheur de chanter !

**Contact : objectifmusicalmerlevenez@gmail.com
Dany 06.78.87.22.72 - Claudine 06.43.48.59.39**

Vie associative



o Retro-Gaming Connexion Breizh (RGC Breizh)

L'association RGC Breizh a à cœur de préserver et de promouvoir le jeu vidéo ancien à travers les anciennes consoles et les anciens ordinateurs.

L'association RGC Breizh et le cinéma associatif de Gourin (association Jeanne d'Arc / Cinégourin) ont pu présenter quelques anciens jeux vidéo le samedi 20 août 2022. C'est en effet au cinéma de Gourin que quelques consoles étaient en accès libres tout l'après-midi. L'entrée était gratuite et ouverte à tous, les cinéphiles venus pour leur séance ont pu ressentir la joie de tester les machines.

Dans le hall d'entrée quelques consoles populaires étaient présentées : Pong, Super Nintendo, Mega Drive, Game Boy et d'anciens jeux électroniques Game & Watch.

Le clou de la journée était de 18h à 20h : la possibilité de jouer à 4 sur Mario Kart Double Dash avec la console Game Cube dans la salle de cinéma à l'aide du grand écran. Le son immersif rendait les parties palpitantes, les parties se sont enchaînées sans interruption.



A propos de l'asso RGC Breizh. Créée en 2018, le but est de faire se rencontrer les amateurs et collectionneurs autour d'une passion commune : le jeu vidéo rétro sous toute ses formes. Nous exposons pour le grand public de temps en temps. Depuis juillet 2022, nous organisons des réunions qui servent à tester le matériel, rénover/bricoler et jouer bien sûr.

Si vous êtes intéressé pour nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter : contact@retro-gc.fr ou au 07 61 27 57 59.





o Foyer Culturel Des Jeunes



● Section théâtre adulte :

La compagnie « des mots dits » a eu le plaisir de se produire devant un public conquis de plus de 100 spectateurs le samedi 18 juin salle Gauguin.

Après 3 ans de répétitions, belle gratification pour une première qui encourage la troupe à se reproduire le samedi 1^{er} octobre à 20h30 et le dimanche 2 octobre à 15h salle Gauguin.

● Section Danse Modern-jazz :

C'est avec une impatience non dissimulée que nos danseuses ont animé le gala annuel sur le thème « vent de liberté » sous l'oeil bienveillant de leur professeure Marie Péton le vendredi 24 juin salle X.Grall.



● Section Peinture :

La section peinture « Harmonie des Couleurs » animée par Joel Garnier a tenu son expo annuelle le temps du WE du 25/26 juin à la chapelle de la Madeleine.

Elle fut suivie par celle « d'Atelier Arc En Ciel » animée par Dominique Hervé sur le thème cette année des « 4 saisons » du 2 au 9 juillet.

Toutes les activités du FCJ ont repris en septembre.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la Mairie ou sur notre blog: fcjmerlevenez.home.blog



o L'Union Nationale des Combattants, Commémoration du 8 mai 2022



● Le rassemblement autour de la stèle de Mané-er-Hoët.

Cette cérémonie dirigée par Philippe, MECHARD, Président de l'Union Nationale des Combattants de Merlevenez, a regroupé les trois communes représentées par, Messieurs les Maires, Bruno LE BOSSER de Merlevenez, Jean Yves CROGUENEC de Sainte Héléne et Jean-Pierre GOURDEN de Nostang.

Présence également d'une délégation de sapeurs pompiers, d'adhérents et de sympathisants.

Après le discours de Monsieur MECHARD, celui-ci a accompagné les maires pour déposer la gerbe de fleurs. Ont suivi la sonnerie aux morts la minute de silence et la Marseillaise qui a clos cette représentation puis chacun a rejoint sa commune pour y célébrer à nouveau cet événement.





○ Le 29 juillet 2022 Eugène LE VISAGE a soufflé ses 100 bougies

Cette belle cérémonie a eu lieu pour les 100 ans jour pour jour d'Eugène Le Visage, à la salle Gauguin.

Ses amis, sa famille, les anciens combattants, les élus représentés par Jean Luc LE LEUCH, qui a souligné l'importance que représente Eugène comme mémoire vivante de la commune, ont écouté son parcours de vie retracé ici brièvement.

Eugène a 19 ans quand il a quitté le port de Lorient où il travaillait pour ne pas être rattrapé par l'armée allemande et surtout pour ne pas travailler pour elle.

Il se cachera aux alentours de MERLEVENEZ dans différentes fermes et cela jusqu'au moment où il va s'engager dans un régiment du train de la 19^{ème} DI de Vannes.

Au retour à la vie civile, il sera employé chez Total en Charente Maritime où il travaillera un peu plus de trente ans, avant de revenir dans sa ville natale où il prendra sa retraite.

Comme il le dit lui-même « je n'ai jamais fait d'excès et j'ai mené mon train de vie comme je le voulais. J'ai arrêté de conduire ma voiture, j'avais 98 ans et j'ai arrêté de m'occuper de mon bois du côté de LOCOHIN à peu près en même temps, car c'est la vue qui me faisait défaut. »



Eugène vit en autonomie chez lui, il est très heureux de voir ses proches et les amis venir lui rendre visite.

Durant cette cérémonie, Eugène a reçu la médaille de la commune, le diplôme et la médaille de l'UNC du Morbihan ainsi que de nombreux cadeaux.

Le président de L'U.N.C
Philippe MECHARD

○ Association DAMB de ZANSAL

Les membres du club de danse bretonne DAMB de ZANSAL vous attendent le jeudi de 18h30 à 20h30 à la salle Gauguin pour deux heures de danse dans une ambiance des plus conviviales, la première demi-heure étant plutôt destinée aux débutants.

Les cours sont assurés par Jean-Claude, professeur agréé par la confédération de danse et de culture bretonne Kendalc'h. Les cours ont lieu hors vacances scolaires et la cotisation annuelle est fixée à 50€.

Les inscriptions ne sont pas closes et vous pouvez venir vous inscrire pendant les cours.

Pour plus de renseignements
vous pouvez contacter
le **06 71 98 48 17**.



Histoire(s) et patrimoine

o Les mémoires d'Eugénie

Mlle Eugénie, institutrice fraîchement nommée à Merlevenez, va relater son arrivée à l'école municipale et sa vie à Merlevenez. Une de ses anciennes élèves s'en souvient encore : Melle Eugénie venait de Quimper où elle avait une sœur, elle a quitté Merlevenez (au bout de 50 ans !) pour retourner à Quimper s'en occuper. Les institutrices privées n'étaient pas payées à l'époque. Elle avait sa chambre au couvent et prenait ses repas avec les religieuses.

Elle a laissé un très bon souvenir de son passage dans la commune car elle a beaucoup fait pour les enfants. Dans les années 30 elle avait mis en place une équipe de théâtre ce qui ne devait pas être si fréquent à l'époque.

Souvenirs de Mademoiselle Eugénie

++++++

1940: L'occupation Allemande:

La "drôle de guerre" finit tragiquement. Je revis encore cette journée de Juin où Françoise Le Borgne vint en courant nous apprendre, au milieu de notre repas de midi, ce que la radio venait d'annoncer: "Ma Mère, dit-elle tristement, la guerre est finie!". La guerre est finie! hélas, nous le comprimes en cette nuit de 16 au 17 Juin en entendant pour la première fois le canon tonner... qu'elle ne faisait pour que commencer! Cette fumée noire qui s'élevait au dessus de Lorient, c'était le mazout qu'on brûlait, les armes et les munitions qu'on détruisait avant l'arrivée de l'ennemi!

Ordre avait été donné de fermer les écoles par prudence. Voulant rejoindre ma sœur à Quimper, je partis prendre le train à Landévant. Plus de trains!

Je refis à pied les 8 kms qui me séparaient de Merlevenez. Mais... qu'est-ce donc que ce défilé de gens venant en face de moi?? Ce sont Les Lorientais fuyant l'ennemi qui arrivait! "Où allez-vous donc, leur demandai-je? - On ne sait pas, nous coucherons dans les champs!". C'était la panique! Le lendemain, ils reprenaient la route pour rentrer chez eux.

En arrivant à Merlevenez, je pensais à mes bagages restés à Landévant. Tout mon argent, livret et papiers se trouvaient dans ma malle. Je courais à droite et à gauche cherchant une voiture pour retourner les prendre. Louis Madec eut la gentillesse de me conduire... Notre vie au Couvent ne tarda pas à être bouleversée par l'arrivée des troupes Allemandes. Tout d'abord, ils s'en prirent aux écoles et réquisitionnèrent nos deux classes. Je me réfugiai au 2^e étage de la maison. Avec mes élèves nous y étions bien. Nous avions de la place, de l'air et de la lumière. Par contre, la cour avec le préau et les cabinets nous furent confisqués. Ce furent surtout ces derniers qui nous manquèrent le plus. Pour y suppléer, sœur St François Régis, la Supérieure, fit aménager dans un coin de notre vaste classe un petit "réduit" avec un seau que l'on vidait tous les soirs.

Comme nos "hôtes" se tenaient constamment dans la pièce en dessous, ils durent supporter à longueur de journée le bruit des "cascades" dégingolant dans le seau. Et les petites ne s'en privaient pas! C'était à croire qu'elles le faisaient exprès!!

Le problème des récréations fut plus difficile à résoudre. Il fallait se contenter de 3 ou 4 petites allées du jardin où une quarantaine d'enfants avaient peine à y poser les pieds. On y trouvait la note comique. Pour ne pas descendre trop souvent notre fameux seau du 2^e étage les enfants devaient prendre leurs précautions à la récréation. Il fallut encore se contenter d'un moyen de fortune. Une très grande marmite à 3 pieds avec son couvercle et ses « oreilles » et qui servit autrefois à cuire les pommes de terre au "prince" de la communauté, fut utilisée à cet usage. Tous les soirs à 4 heures, deux de mes grandes se chargeaient d'en faire le vide. Nos « occupants » en recevaient plein les narines...

Imprimé-gérant: Abbé LE BEAL, Recteur de Merlevenez

Extrait du bulletin paroissial de ???

SOUVENIRS DE MA VIE (suite).

(Par Mlle Eugénie)

1940: L'occupation allemande: La "drôle de guerre" finit tragiquement. Je revis encore cette journée de Juin où Françoise Le Borgne vint en courant nous apprendre, au milieu de notre repas de midi, ce que la radio venait d'annoncer: "Ma Mère, dit-elle tristement, la guerre est finie!". La guerre est finie ! hélas, nous le comprimes en cette nuit de 16 au 17 Juin en entendant pour la première fois le canon tonner..., qu'elle ne faisait pourtant que commencer ! Cette fumée noire qui s'élevait au-dessus de Lorient c'était le mazout qu'on brûlait, les armes et les munitions qu'on détruisait avant l'arrivée de l'ennemi ! Ordre avait été donné de fermer les écoles par prudence. Voulant rejoindre ma sœur à Quimper, je partis prendre le train à Landévant. Plus de trains !

Je refis à pied, les 8 kms qui me séparaient de Merlevenez. Mais... qu'est-ce donc que ce défilé de gens venant en face de moi ?? Ce sont Les Lorientais fuyant l'ennemi qui arrivait! "Où allez-vous donc leur demandai-je? - On ne sait pas, nous coucherons dans les champs !". C'était la panique ! Le lendemain, ils reprenaient la route pour rentrer chez eux.

En arrivant à Merlevenez, je pensais à mes bagages restés à Landévant. Tout mon argent, livret et papiers se trouvaient dans ma malle. Je courais à droite et à gauche cherchant une voiture pour retourner les prendre. Louis Madec eut la gentillesse de me conduire... Notre vie au Couvent ne tarda pas à être bouleversée par l'arrivée des troupes Allemandes. Tout d'abord, ils s'en prirent aux écoles et réquisitionnèrent nos deux classes. Je me réfugiai au 2^e étage de la maison. Avec mes élèves nous y étions bien, Nous avions de la place, de l'air et de la lumière. Par contre, la cour avec le préau et les cabinets nous furent confisqués. Ce furent surtout ces derniers qui nous manquèrent le plus. Pour y suppléer sœur St François Régis, la Supérieure, fit aménager dans un coin de notre vaste classe un petit "réduit" avec un seau que l'on vidait tous les soirs.

Comme nos "hôtes" se tenaient constamment dans 1 pièce en dessous, ils durent supporter à longueur de journée le bruit des "cascades" dégingolant dans le seau. Et les petites ne s'en privaient pas! C'était à croire qu'elles le faisaient exprès !!

Le problème des récréations fut plus difficile à résoudre. Il fallait se contenter de 3 ou 4 petites allées du jardin où une quarantaine d'enfants avaient peine à y poser les pieds. On y trouvait la note comique. Pour ne pas descendre trop souvent notre fameux seau du 2^e étage les enfants devaient prendre leurs précautions à la récréation. Il fallut encore se contenter d'un moyen de fortune. Une très grande marmite à 3 pieds avec son couvercle et ses « oreilles » et qui servit autrefois à cuire les pommes de terre au "prince" de la communauté fut utilisée à cet usage. Tous les soirs à 4 heures, deux de mes grandes se chargeaient d'en faire le vide. Nos « occupants » en recevaient plein les narines.

(à suivre)

Komzamp brezhoneg :

Me 'zo-me é teskiñ brezhoneg
Me 'zo just é komañs deskiñ
Ur blé, daou vlé, tri blé 'zo eh on é teskiñ,
Un tammig poan am eus evit kompren
Ne ouian ket kalz a dra, met 'verna ket
Klask a ran komz met me 'fari lies !
Me 'vourr klevet komz brezhoneg
Selaou a ran doc'h ar radio e brezhoneg (Radio Bro Gwened)
E-menn eh oc'h é teskiñ ? E Berléuiné ?
Siwazh, pas. N'eus kentel brezhoneg erbet. Marse e vo un dé bennak !

Parlons breton :

J'apprends le breton
Je commence juste à l'apprendre
Ça fait un, deux, trois ans que j'apprends
J'ai un peu de peine pour comprendre
J'essaie de parler, mais je me trompe souvent
J'aime bien entendre parler breton
J'écoute la radio en breton (Radio Bro Gwened)
Où apprenez-vous ? A Merlevenez ?
Hélas non ! Il n'y a pas de cours de breton.
Peut-être qu'il y en aura un jour !

TRAVAUX DE LA COMMUNE

CIMETIÈRE



PARVIS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOIE

